

**Demande de comparution devant le Comité permanent  
des finances pour les consultations prébudgétaires en  
prévision du budget de 2019**

Par : The Small Guys Cigar Group

## **SMALL GUYS CIGAR GROUP**

Small Guys Cigar Group (SGCG) est une coalition formée de trois entreprises de cigares traditionnelles : Havana House Cigar & Tobacco Merchants Ltd., Scandinavian Tobacco Group Canada et House of Horvath Inc. Ensemble, ces entreprises sont les porte-parole d'une industrie qui représente moins du tiers de 1 % du marché canadien du tabac. SGCG défend les enjeux liés aux politiques qui concernent le secteur des cigares auprès des gouvernements fédéral et provinciaux. Il a été un partenaire coopératif des gouvernements lorsque des mesures touchant les cigares ont été mises en œuvre : interdiction du tabac aromatisé (2016); augmentation de la taxe d'accise fédérale (2017); modifications (2017); et changements concernant le timbre d'accise.

## **QUESTION**

Le secteur canadien du cigare regroupe un certain nombre d'importateurs, de distributeurs, de fabricants et de détaillants – dont bon nombre sont de petits entrepreneurs qui collaborent énormément avec le gouvernement fédéral, qui a mis en œuvre un certain nombre de modifications aux exigences liées à l'aromatisation, à l'emballage, à la taxation et à l'étiquetage au pays. Au fil des ans, ces petites entreprises ont été touchées injustement par l'adoption de mesures législatives, de politiques et de règlements dont le but est d'agir sur l'importance des grands fabricants de cigarettes et sur les taux d'incidence liés à la cigarette sur le plan de la santé publique. La hausse récente de la taxe d'accise (budget de 2018) a fait en sorte qu'une bonne partie des clients réguliers de ces petites entreprises de cigares se sont tournés vers le marché illicite et les cybercommerçants basés aux États-Unis. Au Canada, le taux ad valorem qui s'applique pour les cigares s'élève maintenant à 84 %, un des taux les plus élevés au monde.

## **DEMANDES**

Demandes concernant le ministère des Finances Canada, qui songe à mettre en œuvre un modèle de taxation pour les cigares qui contribuera à appuyer les petits marchands de tabac travaillants tout en répondant aux préoccupations en matière de santé publique concernant les taux liés au tabac.

1. Imposer un gel sur toute augmentation du taux ad valorem pour les cigares.
2. Réduire le taux ad valorem s'appliquant aux cigares au fil du temps compte tenu des effets limités sur la santé publique.
3. Remplacer la taxe ad valorem s'appliquant aux cigares par un modèle différent.
4. Songer à taxer les cigares en fonction des différents types.
5. Assurer une plus grande surveillance des ventes en ligne et de l'acheminement des colis qui traversent la frontière canadienne.

## **ASSURER LA COMPÉTITIVITÉ DES PETITES ENTREPRISES CANADIENNES DU SECTEUR DU TABAC**

Le secteur canadien des cigares estime avoir été traité injustement avec l'adoption des politiques fiscales récentes. Les effets qu'ont les taux poussent les gens à acheter des produits de cybercommerçants américains qui ne sont pas assujettis aux mêmes taux et dont les colis traversent la frontière sans être soumis à une inspection.

Les points ci-dessous confirment l'impression que ce secteur devrait recevoir un traitement différent sur le plan de la politique de taxation des produits du tabac.

- En février 2017, Santé Canada a publié le document intitulé ***L'avenir de la lutte contre le tabagisme au Canada***, dans lequel on indique vouloir faire chuter le tabagisme à moins de 5 % d'ici 2035.
- Selon un rapport de Propel publié en 2015, pour ce qui est du cigare, le taux est de 3,5 %, ce qui est bien inférieur à l'objectif que Santé Canada a fixé pour 2035.
- Pour la cigarette, le taux est inférieur à 17 %, tandis que pour le cannabis, il est de moins de 27 %.
- Les cigares représentent la plus petite partie des revenus de l'industrie du tabac.
- Les recettes fiscales tirées de la taxe sur les cigares ne représentent que 1,2 % des recettes provenant de la taxe sur les cigarettes – des hausses ultérieures ne feront que nuire aux petites entreprises sans avoir de répercussions importantes sur les recettes de l'État.
- Les cigares sont l'un des seuls produits pour lesquels le modèle du taux ad valorem est utilisé.
- Le taux ad valorem qui s'applique aux cigares au Canada est actuellement de 84 %, ce qui en fait l'un des taux les plus élevés dans le monde.
- Bien que la consommation de cigares soit moins répandue et moins dangereuse que la consommation de cigarettes, les cigares sont davantage taxés.
- Les consommateurs peuvent importer des cigares d'autres pays sans qu'il y ait de sanctions (50 cigares par personne), ce qui correspond souvent généralement au nombre qu'ils consomment en une ou deux années.
- En 2015, le gouvernement a retiré la République dominicaine et Cuba de la liste des pays bénéficiant du tarif de préférence général. Pour leurs produits (ce qui inclut bon nombre des cigares qui sont importés et vendus au Canada par de petits marchands de tabac), des droits additionnels de 8 % s'appliquent.
- Les cigares sont consommés presque exclusivement par des adultes âgés en raison de leurs coûts et du train de vie qui y est associé (contrairement aux cigarettes).
- Les cigares sont vendus au détail par des marchands de tabac autorisés (63 petites entreprises en Ontario) qui ont démontré avoir des pratiques exemplaires de vérification de l'âge au fil des (confirmé par des données de Santé publique Ontario).
- Les consommateurs peuvent acheter des cigares en ligne sans restriction, ce qu'ils font de plus en plus.
- Le modèle ad valorem est basé sur une conception simpliste des diverses catégories de cigares. Les taux devraient varier en fonction du type de produit.

•

D'autres statistiques et d'autres données sur l'incidence économique seront communiquées au moment de la comparution devant le comité.

### **PERSONNES-RESSOURCES**

#### **Sylvain Laporte**

Président, Scandinavian Tobacco Group

1000 de Serigny, suite 600

Longueuil (Québec) J4K 5B1

Tél. : 1-450-677-1807, poste 1250

[Sylvain.Laporte@st-group.com](mailto:Sylvain.Laporte@st-group.com)

#### **Colm O'Shea**

Vice-président directeur, House of Horvath

77, avenue Ossington,

Toronto (Ontario) M6J 2Z2

Tél. : 1-800 387-0378, poste 225

[Colm.OShea@hofhcanada.com](mailto:Colm.OShea@hofhcanada.com)

#### **Daniel Solomon Havana House**

[solomon@goodmansolomon.com](mailto:solomon@goodmansolomon.com)

